

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2023-025

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT AU CCAS**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 28 février
2023.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie le 10
mars 2023.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 9 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 9
mars, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de
ville, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M.
Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Franck Jacques Antoine par M.
Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme
Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria
Ali, Mme Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue, Mme
Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme
Paméla Trécache par M. Alain Iafar, Mme Aurélie Testan
par Mme Véronique Bassonville, Mme Patricia Fimar par
Mme Firose Gador.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, M. Sergio
Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

.....
.....

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n° 2023-025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant le programme d'actions prévues par le CCAS au titre de l'année 2023 pour servir la politique municipale en matière d'actions sociales sur le territoire portois ;

Considérant que la réalisation dudit programme du CCAS repose sur une participation d'investissement de la Ville ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finance et affaires générales » réunie le 22 février 2023 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'investissement de 500 000 € au CCAS de Le Port au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE.**



Olivier HOARAU

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU CCAS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution d'une subvention d'investissement au CCAS dans le cadre du développement de ses activités.

Le CCAS est l'acteur privilégié de la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville de Le Port.

A ce titre, il mène un certain nombre d'actions qui nécessite la mise en place d'une politique volontariste en termes de fonctionnement mais aussi en termes d'investissement.

Les principaux projets d'investissement pour 2023 concernent les opérations suivantes :

Opération	Estimation coût	Subvention	
		Attendues autres partenaires	Ville sollicitée
BATIMENTS CCAS - TRAVAUX ACCUEIL	307 997	14 100	293 897
TRAVAUX ACCUEIL - AMENAGEMENTS POUR DEMENAGEMENT	30 000	-	30 000
BATIMENTS CCAS - TRAVAUX CLIMATISATION	20 000	-	20 000
CRECHE ISNELLE AMELIN	25 000	-	25 000
RELAIS PE - AMENAGEMENT MOBILIER (CAF)	31 248	25 000	6 248
ACQUISITION DE MODULAIRES DE STOCKAGE EPICERIE	18 000	-	18 000
EQUIPEMENT ANTENNE EPICERIE RDG	13 000	-	13 000
TRAVAUX APPARTEMENT RELAIS	20 000	-	20 000
AMENAGEMENT DU POLE SOCIAL (PST 2)	2 000*	42 000	- 40 000
TRAVAUX ESPACE ALIMENTAIRE	10 000	-	10 000
LCR PETITE POINTE (PST)	13 255	8 400	4 855
PROJET DE NOUVELLE MAISON DES SENIORS	8 000	-	8 000
TAXI SOCIAL - ACQUISITION DE VEHICULE (PST)	60 000	48 000	12 000
PORTAGE DES REPAS - ACQUISITION DE VEHICULE (PST)	50 000	40 000	10 000
LAEP - ACQUISITION DE MATERIEL (CAF)	5 000	2 500	2 500
ACQUISITIONS INFORMATIQUES	20 000	-	20 000
ACQUISITIONS DE MATERIELS CCAS	29 500	-	29 500
LOGICIELS - CCAS	17 000	-	17 000
Total	680 000	180 000	500 000

*dépenses restant à réaliser en 2023 sur un budget total de 75 000 € /subvention PST2 à percevoir en 2023

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023



ID : 974-219740073-20230309-DL_2023_025-DE

Les projets en cours / à programmer représentent un montant global de 680 000 €.

La réalisation de ce programme repose, sur une participation d'investissement de la Ville de 500 000 € à laquelle viennent se rajouter les subventions des autres partenaires du CCAS (Département, CAF) à hauteur de 180 000 €.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement de 500 000 € au CCAS de Le Port ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 974-219740073-20230309-DL_2023_025-DE

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a checkmark-like flourish to the right.